



Litige propriétaire société de vacances

Par **coco8583**, le **21/05/2012** à **10:32**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement dans une résidence de vacances (gérée par une société) dans le cadre d'une défiscalisation. Cette société a été mise en sauvegarde. A ce jour, la société nous propose un avenant à nos contrats consistant en une baisse de nos loyers de 35% pour rétablir leur situation. Cette dernière nous menace de résilier nos baux si nous ne signons pas cet avenant.

En a-t-elle le droit?